

### **Les politiques à suivre**

Les entraîneurs de l'Équipe du Québec ont un rôle crucial à jouer dans l'application des politiques et des procédures de la Fédération. Vous donnez l'exemple, agissant comme un modèle important pour les autres entraîneurs, le personnel, les bénévoles et les athlètes. Puisque la relation entraîneur-athlète repose sur la confiance et le respect, les athlètes se tourneront souvent vers vous avec leurs préoccupations et leurs problèmes. Cette interaction directe vous offre la capacité d'identifier les problèmes potentiels et de réduire les types de comportements qui peuvent contribuer à un environnement sportif dangereux.

### **Communications électroniques entre athlètes et entraîneurs**

- Pour tout athlète de moins de 18 ans ; demander à ses parents de lui parler de l'importance d'avoir des communications transparentes entre l'athlète, son entraîneur et ses parents.
- Lorsqu'un athlète est soit dans le milieu ou à la fin de l'adolescence (14-18 ans), les entraîneurs, le personnel et les administrateurs peuvent envoyer des communications électroniques et mobiles directement à l'athlète, tant qu'un parent soit copié sur ces communications. Cette approche respecte le développement de l'indépendance chez l'athlète, mais elle maintient aussi un niveau de transparence et prend en considération la responsabilité des participants.
- Bien que beaucoup de parents utilisent la messagerie-texte, les études démontrent que la majorité s'appuiera sur le courrier électronique. Programmer des envois électroniques de groupes afin de faciliter la diffusion aux parents et faites de ces envois de groupes une norme.
- Parce que les jeunes athlètes ont tendance à s'appuyer davantage sur les SMS comme un moyen de communication, mettre en place un groupe de textos afin de faciliter la diffusion aux athlètes. Inclure les parents (pour les athlètes mineurs) sur tous les groupes de messagerie texte ou convertissez les messages texte en courrier électronique pour les parents.
- Si vous avez, par inadvertance, communiqué électroniquement avec un athlète mineur sans inclure un parent, parlez avec les parents dès que vous pouvez et informez-les de l'erreur et du fait que vous pensez qu'il est important d'inclure les parents dans toutes les communications futures.
- N'hésitez pas à parler avec un parent, si vous avez des préoccupations au sujet de communications électroniques et mobiles qui vous rendraient mal à l'aise.
- Si vous recevez une communication électronique s'adressant uniquement à vous en tant qu'entraîneur, et que l'athlète a moins de 18 ans, assurez-vous de copier d'autres personnes dans votre réponse courriel ou texte. Même s'il s'agit d'un problème mineur, cette réponse renforcera l'importance de la transparence des communications.

### **Les vestiaires et les espaces privés**

- Reconnaître que presque chaque téléphone portable aujourd'hui est un appareil photo dont la majorité prend aussi des vidéos. La tentation de filmer des athlètes en train de se changer peut être présente et doit être découragée. Interdire les téléphones dans les vestiaires et autres lieux privés ! Ceci doit inclure l'envoi de SMS. Il est assez facile pour un entraîneur ou un athlète d'utiliser son téléphone avant d'entrer dans le vestiaire ou autres endroits privés.
- Si le vestiaire est un endroit partagé (par exemple un gymnase municipal), s'assurer que les athlètes viennent habillés pour l'entraînement/compétition et qu'ils/elles prennent la douche à la maison ou à l'hôtel par la suite.
- Demander aux parents de ne pas entrer dans le vestiaire. S'assurer aussi que frères, sœurs et amis n'aient pas accès au vestiaire s'ils sont des non-participants.
- Parler avec vos athlètes de ce qui constitue un bon comportement dans les vestiaires et encourager les athlètes à se manifester si un autre athlète, entraîneur ou tout autre membre de l'organisation agit de façon inappropriée.
- Assurez-vous qu'un autre adulte responsable soit présent si un athlète a besoin de visiter le bureau de l'entraîneur ou tout autre endroit privé.
- Assurez-vous de ne jamais rencontrer un athlète seul.
- Coordonner des visites aléatoires du vestiaire qui seront faites par un entraîneur (ou autre personne) du même sexe tout au long du temps que le vestiaire est ouvert. Cela aidera à réduire le risque de personnes non invitées dans les vestiaires.
- Ne jamais utiliser les saunas (même en Europe...) ou autres types de bains en compagnie des athlètes.
- Lorsque sous la supervision de l'Équipe du Québec : Ne pas permettre aux athlètes d'utiliser les saunas (même en Europe...) ou tout autres types de bain en compagnie d'athlètes ou personnes du sexe opposé.

### **Les voyages locaux pour entraînements et compétitions**

- Pour les athlètes de moins de 18 ans : Aucun entraîneur, membre du personnel ou bénévole ne devrait conduire les athlètes vers ou de retour d'une pratique et d'une compétition sans avoir le consentement des parents de l'athlète.
- Veiller à ce que les parents soient munis d'un numéro de téléphone central de l'organisation ou du numéro de téléphone cellulaire de l'entraîneur afin de l'aviser en cas d'urgence.
- Assurez-vous d'avoir les numéros de cellulaire des parents, mais aussi d'une liste de contacts afin d'être muni d'un plan alternatif (ex : séance d'entraînement qui se termine tôt en raison de conditions météorologiques défavorables, problème de matériel, etc.).

## Les politiques de conduite des entraîneurs de l'Équipe du Québec

- Lorsque possible, informer parents et athlètes au moins deux semaines à l'avance de tous changements d'horaire de session d'entraînement afin que ceux-ci/celles-ci puissent organiser un transport alternatif si nécessaire.
- Demander aux parents d'aviser l'organisme lors de changements de leur propre plan de transport.

### **Déplacements qui impliquent un découchage**

- Lorsque possible, planifier les voyages à distance au moins trois semaines à l'avance.
- Lors de la réservation d'hôtels, demandez des blocs de chambres ainsi qu'un espace où les adultes et les athlètes peuvent se rassembler. Demandez également à l'hôtel de bloquer l'accès aux canaux de télévision payants.
- Avec des athlètes de 16 à 18 ans, les chaperons devraient rester dans une pièce voisine. Assurez des regroupements d'au moins trois chambres afin de faciliter cette opération.
- Limiter les visites dans les chambres d'hôtel aux visiteurs du même sexe. Les membres de la famille peuvent visiter les athlètes dans les salles communes de l'hôtel.
- Mettre en place un couvre-feu et procéder à des vérifications des chambres avec des adultes formés et préférentiellement de paires mixtes.
- Réserver des salles de conférence à l'hôtel pour le visionnement de films et les soirées de jeux-sociaux, ou utiliser les salles de l'hôtel désignées à cet effet.
- Planifier des petits déjeuners (et autres repas) d'équipe, des réunions d'équipe, etc., dans l'hôtel afin de maintenir un niveau prévisible d'interaction avec les athlètes.
- Faites un bilan suite à un séjour à distance avec les athlètes et les adultes afin d'identifier les problèmes rencontrés et d'amener des améliorations possibles.

### **Communications des parents avec les athlètes voyageurs**

- Veillez à ce que les parents aient le numéro de cellulaire de tous les accompagnateurs en cas d'urgence.
- Veillez à ce que les parents aient les informations de contact pour tous les hôtels et les lieux visités.
- Permettez aux athlètes d'avoir accès à un téléphone cellulaire et encouragez les à envoyer des informations à leurs parents pendant le voyage – surtout lorsque les messages confirment les progrès de voyage.
- Demander aux parents de fournir aux athlètes un téléphone cellulaire si possible et consacrer du temps afin que les athlètes puissent communiquer avec leurs parents.

## Les politiques de conduite des entraîneurs de l'Équipe du Québec

Mettre en place un téléphone cellulaire d'équipe disponible pour les parents qui ne peuvent en fournir à leurs enfants.

- Permettre aux parents de parfois communiquer avec leur enfant en dehors du temps de communication dédié, mais sans perturber l'entraînement ou la compétition pour le faire.
- Fournir un itinéraire des temps de trajet prévus et du progrès prévu (par exemple, pour atteindre l'aéroport/hôtel, etc.), ainsi que des périodes de temps prévus pour la compétition et l'entraînement. Cela permettra aux parents de vérifier les progrès réalisés par rapport aux attentes.
- Créer un groupe d'email et SMS afin de diffuser des informations aux parents. Ensuite, définissez un calendrier afin de diffuser la progression du voyage (par exemple, pour atteindre l'aéroport/hôtel, etc.) aux parents.
- Communiquer des informations conformément aux politiques de voyage et de communications. Cela permettra aux parents de savoir que les procédures sont suivies.
- Créez une plate-forme (google +, skype, facebook, etc) sur les médias sociaux pour les parents. Cela vous permettra de faire des communications vidéo et en ligne à partir de l'hôtel. Un page facebook interne est un excellent outil à cet effet puisqu'on peut y inclure des vidéos, des commentaires, des documents et des photos.
- L'entraîneur comprend qu'il doit éviter de faire partie de l'entourage électronique social de ses athlètes ou de tout athlète actif.

### Autres

- Aucune relation amoureuse avec un athlète membre de l'Équipe du Québec ou athlète membre de tout autre programme sanctionné par la Fédération ou programme équivalent dans une autre province ne sera tolérée même s'il les deux parties sont consentantes.
- L'entraîneur doit démontrer, dans le cadre de ses fonctions, un comportement qui s'inscrit à même l'esprit des présentes politiques.
- L'entraîneur comprend que celui-ci/celle-ci doit divulguer les inconduites de la part de membres de la communauté du ski québécois (ou canadien).
- L'entraîneur comprend qu'il doit éviter de faire partie de l'entourage électronique social de ses athlètes ou de tout athlète actif.
- L'entraîneur s'engage à prendre connaissance des lignes de conduites offertes dans le site [sportbienetre.ca](http://sportbienetre.ca).